

Commune de



Saint-Laurent-d'Agnny

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 SEPTEMBRE 2021

Affiché le .. 2021

L'an deux mil vingt et un, le six du mois de septembre, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-LAURENT-d'AGNY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur Fabien BREUZIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 31 août 2021

Étaient présents : F. BREUZIN – C. TRICHARD – C. POUZARGUE – O. CONTRERAS – D. MONOD – M. JOLLY –

H. DESTANDAU – V. PASQUIER – P. POILANE – JJ. DURANTIN – C.CROTTET – P. GUIZE – I. MORETTON-FRAYSSÉ –

A. BERGER - S. BOIRAL – PY. DUCREST

Excusés : D. FERLAY (pouvoir C. TRICHARD) - G. FLEURY (pouvoir H.DESTANDAU) - M. RIBIER (pouvoir F. BREUZIN)

Secrétaire de séance : I. MORETTON-FRAYSSÉ

Monsieur le Maire informe de la démission de Mme Stéphanie BENHAMDINE, Conseillère municipale. Elle remercie l'ensemble du Conseil pour son engagement et leur souhaite bonne continuation. Elle est remplacée par Pierre-Yves DUCREST, qui a pris ses fonctions à compter du 30 août.

ACTIVITES AVEC TVA – MAISON RUE DE L'ETANG - BUDGET M14

L'assemblée délibérante se prononce à l'unanimité, en faveur de la création dans le budget principal M14 d'un service 004 TVA à partir du 1^{er} juin 2021, pour l'opération Mairie rue de l'étang.

MAISON RUE DE L'ETANG – DEMANDE D'AGREMENT A L'ETAT

Orélie CONTRERAS explique que l'opération de réhabilitation de la maison rue de l'Etang, dont la Commune s'est portée acquéreur en 2019, comprend la réalisation de deux logements sociaux. Elle rappelle la proposition de classer les logements tels que 1 T2 de 39,2m² en duplex financé en Prêt Locatif à Usage Social et 1 T3 de 80,4m² en duplex financé en Prêt Locatif Aidé d'Intégration.

Afin d'acter la demande d'agrément auprès des services de l'Etat, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à accomplir les démarches nécessaires.

ACQUISITION D'UN CHEMIN RURAL – ZI LES PLATIERES

Monsieur le maire rappelle que dans le cadre de l'étude d'aménagement du secteur Nord de la zone industrielle des Platières, la Commune a cédé le *chemin rural de Mornant – lieu-dit Chauche*, cadastré parcelle ZB 139 à la société SOCALDI-CQFD (*délibération n°20d-0903 du 14 septembre 2020*) pour un montant de 9 000 €.

En accord avec l'aménageur VALORIPOLIS, et afin d'assurer le maillage des chemins ruraux sur la Commune, SOCALDI, a proposé de reconstituer ledit chemin rural et de le rétrocéder à la Commune.

A l'unanimité, les membres du Conseil municipal décident de se porter acquéreur du nouveau chemin rural

ZB 163-166-171 d'une surface totale de 842 m² pour un montant de 9000 €.

ACQUISITION D'UN BIEN FONCIER NON BATI A L'EURO SYMBOLIQUE

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante de la demande de cession à l'euro symbolique d'un bien foncier non bâti adressée à la Commune par les copropriétaires du lotissement « Rue des Sources ».

La proposition concerne les parcelles cadastrées Section C n°671 d'une surface de 140 m² et n°672 de 92 m², qui se situent rue des Sources, en zone «Ub» du PLU.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

PARTICIPATION AU FINANCEMENT D'UN PROJET MUSIQUE

Coralie TRICHARD fait état de la demande de participation financière formulée par l'école élémentaire pour concourir au financement d'un projet musique pour l'année scolaire 2021-2022 pour un montant de 4050 €.

Le projet dans la continuité des séances déjà réalisées, consiste à faire découvrir le chant choral, poursuivre la découverte des instruments et des sonorités et plus généralement d'enrichir le lexique musical. Ce travail collectif aura pour finalité la production d'un spectacle en fin d'année.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal **SE PRONONCE** en faveur de l'octroi d'une participation financière à hauteur de 40 % du coût total du projet.

QUESTIONS DIVERSES

➤ TRAVAUX ET AMENAGEMENT

Suite aux orages de cet été et aux dégâts occasionnés, la portion goudronnée du trottoir route de Crémère va être agrandie. Les marquages au sol sont terminés et les panneaux d'annonce de rond-point seront posés au plus tôt.

Des travaux ont été entrepris durant la dernière semaine d'août, entre la rue du Jonan et la place Neuve, par l'entreprise RAMPA. Ceux-ci concernaient le déroulage d'un câble d'alimentation pour le futur bâtiment du centre bourg.

Monsieur le Maire fait état des subventions réceptionnées pour les chantiers en cours :

- Le Département a accordé une subvention de 32 000€ pour la création d'une aire de jeux.
- L'Etat a attribué une subvention de 78 000€ pour la création d'un réseau de chaleur et la mise en place d'une chaudière à granulés à laquelle s'ajoute une subvention de 43 266€ de la région que le Syder avait sollicité pour cette opération. Le taux maximum de 80% est atteint grâce à ces 2 subventions cumulables. Concernant ce chantier, le début des travaux est prévu semaine prochaine.
- La Commune a bénéficié d'une subvention de 100 000 € dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local pour l'opération « changement de verrières et création d'une cour oasis à l'école maternelle ».
- La Copamo a accordé une subvention de 9358 € pour les travaux énergétiques menés sur la maison de la Blancherie.

Les travaux de la cour de l'école maternelle sont bien avancés. Les plantations et l'installation des jeux se feront durant les vacances de toussaint. De bons retours sont remontés de la part des institutrices et des enfants.

De nombreux petits travaux de maintenance ont été réalisés cet été dans l'école notamment avec entre autres, la mise en place d'un récupérateur d'eau de pluie pour le potager de l'école primaire, l'installation d'étagères, la réparation de sanitaires...

La poursuite de l'aménagement de l'aire de jeux est prévue ces prochaines semaines, avec la mise en place de ganivelles et de portails bois, ainsi que la reprise du stabilisé. L'aménagement mobilier urbain est prévu durant les vacances d'octobre.

Le réglage des lampadaires solaires a été modifié afin d'éclairer aux mêmes horaires que le reste de la commune, sauf pour l'extinction qui se produit à 23h.

Denis MONOD présente le projet de rénovation de l'intérieur de la Mairie. Le maître d'œuvre doit effectuer quelques modifications et précisions dans le cahier des charges. L'ensemble du bâtiment est concerné par les travaux électriques et d'isolation. L'esthétique intérieure concernera le rez-de-chaussée de la mairie (salle des mariages, couloir et montée d'escalier). Des discussions sont en cours sur le mode et la gestion des zones de chauffages.

Orélie CONTRERAS informe de l'organisation de la journée de la mobilité qui aura lieu le 19 septembre. Cet évènement sera l'occasion d'inaugurer la ZOE en auto-partage, opérationnelle depuis vendredi. Une procédure de réservation est disponible sur le site internet. Des animations autour du vélo à assistance électrique sont prévues avec l'organisation de randonnées tout au long de la journée, par tranche d'une heure. L'atelier de réparation « Monte en selle » sera présent pour la réparation des vélos des administrés.

Les 15 premières interventions seront prises en charge par la Commune. Pour les enfants, des circuits vélos et atelier quiz sur la pratique du vélo sont mis en place par « Orientation Mobilité Brignais ». L'ensemble de cette manifestation est financée par une subvention du Syndicat de l'Ouest Lyonnais.

➤ DIVERS

Un nouveau plan de la commune a été finalisé cet été, totalement financé par des publicités. Monsieur le maire remercie les personnes de la commission patrimoine ayant participé aux multiples relectures.

Les effectifs scolaires sont en hausse de 4 élèves en élémentaire (154) et de 7 en maternelle (81). Julie SEON, directrice est de retour après un congé maternité et enseignera aux élèves de CP.

La fête d'été s'est bien déroulée les samedi 24 et dimanche 25 juillet. Monsieur le Maire remercie le comité des fêtes pour cette organisation ainsi que les élus ayant aidé au pot de la Mairie le dimanche midi.

Monsieur le Maire remercie tous les élus qui ont aidé pour la bonne réalisation du forum et l'accueil des nouveaux arrivants qui s'est tenu en extérieur. Nous avons accueilli 8 nouvelles familles. Il remercie également M. et Mme Bonnard qui ont assuré la visite de la Chapelle.

Un nouveau lieutenant de gendarmerie, Monsieur Stéphane BRUYAT, en provenance d'Ardèche, a pris ses fonctions à la brigade de Mornant.

Plusieurs problèmes de vandalisme ont été constatés cet été : feu de camp au multistade et jets de pierres sur les toitures du restaurant scolaire et des garages communaux. Un élément d'un jeu enfant au parc de jeux rue des écoles a été arraché, la pièce a été remise en place.

Coralie TRICHARD informe du souhait de l'association « les amis de la bibliothèque », de ne plus continuer. L'ensemble des bénévoles souhaitent toutefois participer à la vie de la bibliothèque sans la lourdeur administrative qui en découle. Coralie indique que la Commune reprendra ce service sous la forme d'un tiers-lieu et qu'un animateur culturel est en cours de recrutement pour cette mission.

➤ COPAMO

La Communauté de Communes a mis à disposition des communes du territoire, un vélo électrique pliant à destination des élus et des salariés.

La Copamo a accordé une subvention de 3000 € pour l'achat du véhicule électrique communal.

Le centre de vaccination est déplacé au rez-de-chaussée de la Mairie de Saint-Andéol le château depuis le 6 septembre. Depuis l'ouverture du centre de vaccination, plus de 55 000 personnes se sont fait vacciner.

➤ Evènements / Manifestations

Le dimanche 12 septembre à partir de 7h30 à la salle des fêtes aura lieu la Course des petits guerriers organisée par l'association Cassandra. Monsieur le Député sera présent à cet évènement.

Samedi 18 septembre salle des fêtes: Banquet des classes en 1.

Dimanche 19 septembre : Journée de la mobilité sur le parking de la salle des fêtes.

Samedi 25 septembre : concours de pêche.

Jeudi 30 septembre : Dictée intercommunale à 14h30 en salle des platanes. Ouverte à tous.

Vendredi 1^{er} octobre : Visite de la Chapelle à 14h30 dans le cadre de la semaine bleue.

Prochain conseil municipal : 4 octobre 2021 à 20h30 – Salle des Platanes

Fin de séance : 22h30